

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS LE
MÉTIER DE VÉTÉRINAIRE EN MILIEU RURAL ?

BÉNÉFICIEZ
DE STAGES
VÉTÉRINAIRES
TUTORÉS



UNE FORMATION
ALTERNÉE
EN MILIEU RURAL

Un dispositif national au service de l'aménagement du territoire pour assurer le maintien d'un réseau de vétérinaires dans les territoires ruraux.

Ce dispositif associe l'État (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire), les Écoles nationales vétérinaires de France, l'Ordre des vétérinaires et les organisations professionnelles vétérinaires.

Un dispositif ouvert
aux étudiants de 6^e
année des 4 Écoles
nationales vétérinaires
de France (ENVF).



QUELQUES CHIFFRES :

- ◆ 91 stages en 2020-2021
- ◆ 84 % des diplômés exercent en zone rurale
- ◆ 77 % exercent dès la sortie de l'école (CDD ou CDI)
- ◆ 23 % exercent dans la clinique de leur tutorat

**UNE IMMERSION DE 18 SEMAINES
MINIMUM DANS UNE STRUCTURE
VÉTÉRINAIRE HABILITÉE* ET DE
SEMAINES DE STAGE EN ÉCOLE AU
COURS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE.**

OBJECTIF DES STAGES TUTORÉS

Favoriser l'acquisition d'autonomie et de confiance avant le premier emploi en milieu rural.

MODALITÉS

- cette formation combine des stages de longue durée au contact d'une clientèle mixte à dominante rurale et des périodes d'apprentissage à l'école ;
- un encadrement personnalisé



LES AVANTAGES DE CE DISPOSITIF

Pour les stagiaires :

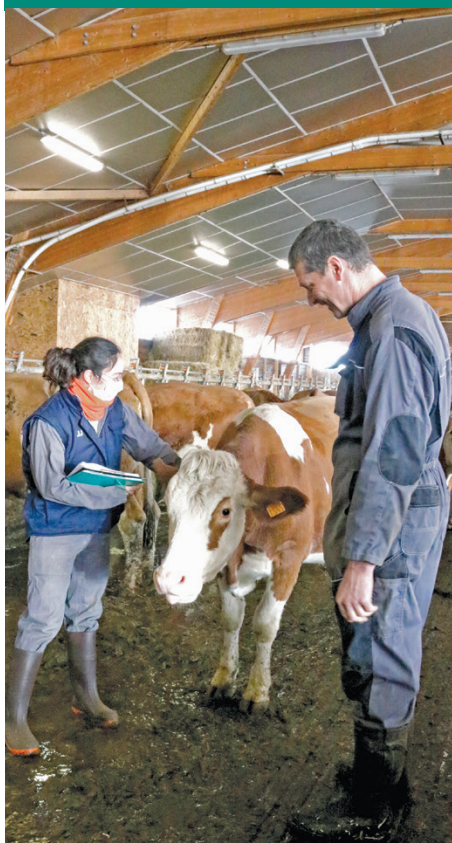
- découvrir le fonctionnement de la structure vétérinaire et améliorer la préparation à l'exercice libéral ;
- découvrir le territoire rural et améliorer la préparation aux conditions de vie en milieu rural ou péri-urbain ;
- acquérir une autonomie dans l'exercice grâce à la mise en situation ;
- favoriser une insertion professionnelle précoce en zone rurale et un emploi potentiel dès la fin de la 6A.

Pour les vétérinaires :

- s'engager dans la formation des futurs praticiens ;
- favoriser l'implantation de jeunes vétérinaires dans des entreprises vétérinaires ;
- trouver des successeurs et des remplaçants.

Pour les éleveurs :

- maintenir leur accès aux soins vétérinaires en zone rurale.



TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGES



Une structure d'accueil...

Murielle Vabret, docteur vétérinaire en charge du tutorat, SELARL vétérinaire du Haut Pays

Accueillir un jeune tutoré doit être le choix non seulement d'un tuteur, mais aussi de toute l'équipe vétérinaire et si on pouvait de toute la clientèle car ce sont de longues semaines de vie commune !

Ce doit être un engagement pour la profession en général sans arrière-pensée de retour sur investissement.

C'est une expérience de partage avec la nouvelle génération vétérinaire et chacun de nos trois tutorés a été, pour moi, singulier mais très attachant...

Enfin c'est une belle occasion de garder des liens avec les écoles vétérinaires et leurs enseignants.



Un jeune vétérinaire ex-stagiaire alternant...

Alice Guingal, vétérinaire (rural, canine et équine), sortie de l'ENVT en 2018, tutorat 2017/2018.

Le tutorat est une expérience formidable pour les étudiants souhaitant gagner en autonomie, en compétences techniques et en confiance avant un premier emploi. Il permet de compléter sa formation tout en approfondissant un domaine développé par la clinique d'accueil. Cette transmission du métier est essentielle pour attirer les plus jeunes confrères dans nos campagnes.

Enfin, la clinique peut proposer à la fin du tutorat un premier poste, embauchant ainsi un jeune confrère dynamique, formé et habitué à sa structure et à sa clientèle.



Une étudiante en stage...

Noemy Cluzel, étudiante en stage tutoré 2021/2022

Le tutorat a été un excellent tremplin pour prendre de l'assurance en clientèle. Sur le plan pratique, j'y ai appris le travail en équipe et la relation avec les éleveurs. D'un point de vue théorique, le fait de suivre plusieurs vétérinaires et d'observer différentes techniques est très formateur. Grâce à cette immersion longue durée, les gestes techniques sont répétés ce qui permet d'acquérir en autonomie sur de nombreux aspects de la pratique rurale.



Le point de vue d'un enseignant...

Renaud Maillard, enseignant-chercheur en pathologie des ruminants

Les stages dans le cursus des écoles nationales vétérinaires ont environ un demi-siècle. Les stages tutorés, d'une durée plus longue et réservés aux étudiants de dernière année ont moins de 10 ans d'existence. Si les débuts ont été confidentiels (4 stages tutorés à l'ENVT la première année, une quinzaine au total sur les 4 ENV) le succès est maintenant au rendez-vous, avec une centaine de stages prévus pour 2022-2023 dont 41 pour l'ENVT. Les raisons de cette réussite sont multiples. L'instauration d'un ménage à trois praticien-stagiaire-enseignant chercheur a multiplié les échanges. Les stagiaires acquièrent confiance et autonomie quand ils sont confrontés à la "vraie" vie.